



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Santé - revalorisation des visites à domicile de SOS Médecins

Question écrite n° 41624

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de la revalorisation du tarif de la visite à domicile pour les médecins de SOS Médecins. Malgré le fait que la soixantaine d'implantations locales ait progressivement fait évoluer ses pratiques, en développant notamment la téléconsultation, en augmentant les capacités pour le conseil téléphonique ou encore en réorganisant les gardes, la visite à domicile reste le socle de l'activité de ces médecins et une revalorisation de la visite à domicile s'avère aujourd'hui indispensable pour ne pas décourager les professionnels qui œuvrent quotidiennement. De surcroît, la visite à domicile permet de réaliser un examen optimisé. Les examens complémentaires permettent de laisser un malade au domicile et de ne pas surcharger les urgences. C'est pourquoi la capacité d'envoyer des médecins au chevet des patients est un atout considérable pour le système de santé français. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend mettre en place une véritable revalorisation du prix de ces consultations, après 15 ans sans aucune revalorisation.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41624

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7309

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)